

***DELEGATION DE M. Jean Charles BRON***

**D -20110237**

**Enquête « marchandises en ville pour l'agglomération bordelaise ».  
Versement d'une subvention à la Communauté Urbaine de Bordeaux.  
Décision. Autorisation.**

Monsieur Jean Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

La Communauté Urbaine de Bordeaux, l'ADEME et l'Etat, représentés par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), ont décidé de mener conjointement une nouvelle enquête « Marchandises en ville sur le territoire de l'agglomération bordelaise ».

Cette étude s'inscrit dans la continuité des enquêtes déjà réalisées sur les villes de Bordeaux (1994-1995), Marseille et Dijon (1996-1997) dans le cadre du programme «Marchandises en ville» qui a débuté il y a quinze ans.

Ces enquêtes, premières de cette envergure en France, ont permis de déterminer les facteurs explicatifs des mouvements de véhicules de transport de marchandises en milieu urbain (livraisons ou enlèvements par un véhicule dans un établissement) tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

La mise à jour de ces données est désormais nécessaire.

La CUB assurera la maîtrise d'ouvrage de l'enquête, en collaboration avec l'ADEME qui co-finance la réalisation de l'enquête sur le terrain. La DRI (MEEDDM) gèrera la prise en charge des aspects scientifiques. Comme pour les précédentes enquêtes, la coordination scientifique et l'analyse de cette nouvelle enquête sera confiée au Laboratoire d'Economie des Transports basé à Lyon.

Les nouvelles enquêtes permettront de construire à l'échelle de l'agglomération bordelaise un état des lieux global et par quartier de l'impact des livraisons de marchandises sur la circulation, la congestion, et la pollution, sur la base des éléments suivants :

- Nombre de livraisons /semaine/type d'activité,
- Nombre de véhicules impliqués dans les livraisons /type,
- Nombre de kilomètres parcourus pour l'ensemble des livraisons,
- Conditions et pratiques de stationnement et durée des livraisons/quartier/activité,
- Identification des activités les plus génératrices de flux,
- Rythmes horaires et heures de pointe pour livraison.

## Séance du lundi 2 mai 2011

L'enquête « marchandises en ville » se décompose en trois phases principales :

- Une phase de préparation, qui consiste à élaborer le questionnaire de l'enquête, à constituer un échantillon représentatif de la population à enquêter et du territoire à couvrir, et à former les agents enquêteurs devant se rendre auprès des établissements et chauffeurs constituant le panel. Cette phase sera assurée par le Laboratoire de l'Economie des Transports de Lyon (LET).
- Une phase d'enquête qui se déroulera sur une durée de 6 à 8 mois sur le périmètre de l'enquête, et qui concernera 1500 établissements commerciaux, 1400 chauffeurs-livreurs et 80 entreprises de transport. Cette phase sera confiée au bureau d'études retenu pour la réalisation de l'enquête.
- **Une phase d'exploitation et de restitution des résultats conduite par le LET.**

Le calendrier prévisionnel de l'étude se décompose comme suit :

- de décembre 2010 à juin 2011 : conception et préparation de l'enquête
- de septembre 2011 à mars 2012 : réalisation et suivi de la réalisation de l'enquête sur le terrain
- de mars 2012 à décembre 2012 : exploitation standard de l'enquête et résultats

Le coût estimatif global de cette étude s'élève à 730 000€ TTC.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

• MEDDTL (Etat) :	180 000 €
• ADEME :	300 000 €
• Communauté Urbaine de Bordeaux :	144 000 €
• Conseil Général de la Gironde :	40 000 €
• Conseil Régional d'Aquitaine :	40 000 €
• Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux :	15 000 €
• Ville de Bordeaux :	10 000 €
• Transport et Logistique de France :	1 000 €

La Ville de Bordeaux est donc sollicitée pour participer au financement de cette étude à hauteur de 10 000€ répartis de la manière suivante :

- 5 000€ en 2011 après la notification du marché au bureau d'étude en charge de l'enquête,
- le solde au prorata du coût effectivement attesté à la fin de la phase d'exploitation de l'enquête (décembre 2012).

L'ensemble des conditions de versement de cette subvention au bénéfice de la CUB est énoncé dans le projet de « convention attributive de subvention de fonctionnement » en annexe.

*Séance du lundi 2 mai 2011*

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer à la Communauté Urbaine de Bordeaux, pour la réalisation de l'enquête « Marchandises en ville pour l'agglomération bordelaise », une subvention de 10 000€ (5 000€ sur l'exercice 2011 d'ores et déjà prévus au BP 2011, et le solde sur l'exercice 2012), qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 94 – nature 6574,
- signer avec la CUB la convention ci-jointe pour l'attribution de cette subvention.



**CONVENTION ATTRIBUTIVE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

**ENQUETE MARCHANDISES EN VILLE  
POUR L'AGGLOMERATION BORDELAISE**

**ENTRE :**

**La Communauté Urbaine de Bordeaux**, autorité organisatrice des transports urbains, maître d'ouvrage de l'enquête marchandises en ville, dont le siège est situé esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux cedex, représentée par son Président Vincent FELTESSE en vertu de la délibération n° 2011/0050 du Conseil de Communauté du 21 janvier 2011,

d'une part,

et

**La Ville de Bordeaux** dont le siège est situé Place Pey-Berland, 33077 BORDEAUX CEDEX, représentée par son Maire Alain JUPPÉ, en vertu de la délibération n° du Conseil municipal du ,

d'autre part.

Vu le courrier de la Communauté Urbaine de Bordeaux du 22 septembre 2009, sollicitant la participation de la Ville de Bordeaux,

Vu le courrier de réponse favorable de monsieur le Maire de Bordeaux en date du 15 décembre 2009, pour une participation à hauteur de 10 000 € T.T.C. soit 1,36 % du montant total de l'E.M.V. évalué à 730 000 € T.T.C.,

## PREAMBULE

La mise en place de politique de déplacements efficaces et adaptées au contexte local passe par une connaissance approfondie des pratiques et des besoins. L'enquête ménages déplacements réalisée en 2009 a permis une actualisation des données relatives aux voyageurs qui remontait à 1998, date de l'ancienne enquête ménages.

Concernant les flux de marchandises en revanche, la précédente étude remonte à 1994 et l'évolution des échanges ou l'émergence du commerce électronique par exemple ont considérablement modifié les pratiques. Les données, anciennes, n'intègrent donc pas ces évolutions sociétales et commerciales, à une époque où le concept de développement durable et les enjeux environnementaux relatifs aux émissions de gaz à effets de serre notamment étaient tout juste émergents.

La CUB, sollicitée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) et l'agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), a donc souhaité conduire de nouveau une enquête marchandises en ville, qui permettra une meilleure connaissance des flux de marchandises et une mise à jour des informations exploitables dans le cadre des futurs documents de planification et autres projets du territoire.

En conséquence, il est convenu et arrêté ce qui suit :

#### **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de fixer les conditions, notamment financières, dans lesquelles la Communauté Urbaine de Bordeaux procèdera à la réalisation d'une enquête marchandises en ville élaborée suivant une méthodologie mise au point par le Laboratoire de l'Economie et des Transports (LET) ainsi que les modalités par lesquelles la Ville de Bordeaux apportera son concours financier à la réalisation de ce projet.

#### **ARTICLE 2 – MAITRISE D'OUVRAGE**

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la CUB.

#### **ARTICLE 3 – DESCRIPTION DE L'OPERATION**

L'enquête marchandises en ville se décompose en trois phases principales :

- Une phase de préparation, qui consiste à élaborer le questionnaire de l'enquête, à constituer un échantillon représentatif de la population à enquêter et du territoire à couvrir, et à former les agents enquêteurs devant se rendre auprès des établissements et chauffeurs constituant le panel. Cette phase, financée indépendamment de la présente étude par le MEDDTL, sera assurée par le Laboratoire de l'Economie des Transports de Lyon (LET).
- Une phase d'enquête qui se déroule sur une durée de 6 à 8 mois sur le périmètre de l'enquête, et qui concernera 1500 établissements commerciaux, 1400 chauffeurs-livreurs et 80 entreprises de transport. Cette phase sera confiée au bureau d'études retenu pour la réalisation de l'enquête.
- **Une phase d'exploitation et de restitution des résultats conduite par le LET.**

#### **ARTICLE 4 – COUT DE L'OPERATION**

L'estimation du coût global de l'opération se monte à 730 000 €TTC.

#### **ARTICLE 5 - PLAN DE FINANCEMENT**

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

• MEDDTL :	180 000 €
• ADEME :	300 000 €
• Communauté Urbaine de Bordeaux :	144 000 €
• Conseil Général de la Gironde :	40 000 €
• Conseil Régional d'Aquitaine :	40 000 €
• Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux :	15 000 €
• Ville de Bordeaux :	10 000 €
• Transport et Logistique de France :	1 000 €

## ARTICLE 6 – MODALITE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le paiement de la subvention de la Ville de Bordeaux fera l'objet d'acomptes au fur et à mesure de l'avancement de l'exécution de l'opération.

- 50 % à la date de notification du marché au bureau d'études en charge de l'enquête (juin 2011),
- le solde au prorata du coût effectivement attesté à la fin de la phase d'exploitation de l'enquête (décembre 2012).

Le maître d'ouvrage fournira quatre exemplaires de l'étude réalisée, un exemplaire numérique reproductible et un exemplaire des données numériques selon la formulation de l'article 12.

Ces documents devront être produits auprès du service mentionné à l'article 10 dans les 3 mois maximum à compter de la fin de l'opération.

Le comptable assignataire est le Trésorier Payeur Général de la Gironde.

Le paiement est effectué par virement bancaire à :

Bénéficiaire	Agence	Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
CUB	Banque de France BORDEAUX	30001	00215	H335000000 0	50

## ARTICLE 7 – MODALITE D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

- Prise d'effet de la convention

La convention prend effet à compter de la date de sa notification.

## ARTICLE 8 – MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la consistance des études donne lieu à l'établissement d'un avenant à la présente convention.

Dans l'hypothèse d'un coût total des études inférieur au besoin de financement visé à l'article 4, la participation de la Ville de Bordeaux sera réduite en conséquence, au prorata des travaux réalisés et facturés.



## ARTICLE 9 – RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non respect par l'une des parties de ses engagements au titre de la présente convention, celle-ci peut-être résiliée de plein droit par toute autre partie, à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

En cas d'abandon du projet, le **maître d'ouvrage** s'engage à informer sans délai et par écrit le service mentionné à l'article 10, et la Ville de Bordeaux se réserve le droit de demander le remboursement des fonds déjà versés, au prorata de l'avancement des travaux déjà réalisés sur la base d'un relevé de dépenses final.

## ARTICLE 10 – DOMICILIATION DES PARTENAIRES POUR LES APPELS DE FONDS

Les domiciliations des parties pour la gestion des flux financiers sont :

<b>CUB</b>	<b>RECETTES DE FINANCES DE LA CUB</b> Esplanade Charles de Gaulle <b>33076 BORDEAUX CEDEX</b>
	Place Pey-Berland <b>33077 BORDEAUX CEDEX</b>
<b>VILLE DE BORDEAUX</b>	

## ARTICLE 11 – CALENDRIER PREVISIONNEL D'EXECUTION DE L'ETUDE

Le calendrier prévisionnel de l'étude se décompose comme suit :

- de décembre 2010 à juin 2011 : conception et préparation de l'enquête
- de septembre 2011 à mars 2012 : réalisation et suivi de la réalisation de l'enquête sur le terrain
- de mars 2012 à décembre 2012 : exploitation standard de l'enquête et résultats

## ARTICLE 12 – DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

La Communauté Urbaine de Bordeaux, maître d'ouvrage de l'enquête, s'engage à :

- Mettre en œuvre les investissements prévus à la présente convention pendant toute la durée d'effet de celle-ci ;
- Informer la Ville de Bordeaux de toute modification intervenant dans le déroulement de l'étude ;
- A autoriser la ville de Bordeaux à exploiter le contenu de la base de données avec les droits d'extraction et de réutilisation de la base précisés aux articles L 342-1 et L 342-2 du code de la propriété intellectuelle.
- Associer les services de la ville de Bordeaux aux différentes phases de l'étude.

A Bordeaux, le

Pour la Communauté urbaine de Bordeaux, Le président,  Vincent FELTESSE	Pour la Ville de Bordeaux, Le maire,  Alain JUPPÉ
--	--

### M. BRON. –

Monsieur le Maire, il s'agit d'une enquête dont la CUB assurera la maîtrise d'ouvrage.

Cette enquête vise à dresser un état des lieux global et par quartier de l'impact des livraisons de marchandises sur la circulation, la congestion, la pollution et sur la base de nombreux éléments dont vous avez la liste ici.

Elle durera entre 6 et 8 mois.

Elle a un coût estimatif global de 730.000 euros.

La Ville y apporte une contribution à hauteur de 10.000 euros.

Nous sommes directement intéressés par cette démarche.

**M. le MAIRE.** -

Pas de problèmes ?

Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## D -20110238

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Actions menées par les associations de commerçants et d'artisans. Demandes de subvention. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son intervention en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services, la Ville de Bordeaux apporte un soutien financier aux associations de commerçants et d'artisans pour leurs projets d'actions ou d'animations.

Vous trouverez, ci-annexés, les descriptifs et budgets prévisionnels des projets d'actions ou d'animations présentés par les associations de commerçants et artisans pour lesquels les associations pourraient bénéficier des subventions municipales suivantes :

Porteurs	Actions	Dates	Budgets prévisionnels		Subventions de la Ville
			HT	TTC	
Association des commerçants du Village de Nansouty	Fête de Quartier	du 26 au 28 mai 2011	2 209,87	2 300,00	1 150,00
Association des commerçants de Saint Augustin	Fête de l'huître	3 et 4 juin 2011	11 928,16	13 949,20	3 500,00
Association des commerçants et riverains du quartier Victoire	Concert gratuit	14 juin 2011	14 214,05	17 000,00	7 000,00 *
	La Féria de la Victoire	28 et 29 septembre 2011	32608,70	39 000,00	11 000,00
Club du Bon Goût d'Aquitaine	Le Grand Marché du Bon Goût	du 7 au 9 octobre 2011	96 890,15	115 880,64	30 000,00
Association des antiquaires et brocanteurs des Chartrons	Fête du Vin Nouveau et de la Brocante	4ème week end d'octobre 2011	14 100,00	15 217,20	4 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>125 204,20</b>	<b>187 097,84</b>	<b>52 000,00</b>

\* dont 1 000 € au titre du FIL

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

Association des commerçants du Village de Nansouty	1 150 €
Association des commerçants de Saint Augustin	3 500 €
Association des commerçants et riverains du quartier Victoire	18 000 €
Club du Bon Goût d'Aquitaine	30 000 €
Association des antiquaires et brocanteurs des Chartrons	4 000 €

dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

#### Annexe 1

### ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU VILLAGE DE NANSOUTY

#### *« Fête de quartier »*

#### **Date de réalisation**

Les 26, 27 et 28 mai 2011

#### **Descriptif**

Comme chaque année, l'Association des commerçants du Village de Nansouty souhaite animer le quartier. Un groupe de chants irlandais DULCIMER sera présent et des animations seront organisées.

#### **Partenaires associés**

Mairie de Bordeaux, commerçants et artisans ...

**COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION**

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animations</u>	1 750,00	1 750,00	Association	1 150,00
			Mairie de Bordeaux	1 150,00
<u>Communication</u>	459,87	550,00		
<b>TOTAL</b>	<b>2 209,87</b>	<b>2 300,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 300,00</b>

**ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE SAINT AUGUSTIN**

*« Fête de l'huître »*

**Date de réalisation**

Les 3 et 4 juin 2011

**Descriptif**

L'association des commerçants de Saint Augustin organisera dans son quartier pendant 2 jours la « Fête de l'Huître ». L'ensemble des commerçants et artisans « alimentaires » sont mobilisés pour offrir à leurs clients, résidents du quartier leurs meilleurs produits à l'occasion de cet événement. Bien entendu tous les commerces du quartier bénéficient d'une large promotion tout au long de ces deux jours et une ambiance musicale accompagnera ces festivités.

**Partenaires associés**

Mairie de Bordeaux, commerçants et artisans, partenaires privés

**COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION**

<b>CHARGES</b>			<b>PRODUITS</b>	
<b>INTITULE</b>	<b>H.T.</b>	<b>TTC</b>	<b>INTITULE</b>	<b>TTC</b>
<b><u>Animations</u></b>	<b>1 754,79</b>	<b>1 820,50</b>	<b>Association/produits vente/Partenaires privés</b>	<b>10 449,20</b>
<i>Animation musicale</i>	1 660,00	1 720,50		
<i>Repas musiciens</i>	94,79	100,00		
<b><u>Communication</u></b>	<b>830,00</b>	<b>992,68</b>	<b>Mairie de Bordeaux</b>	<b>3 500,00</b>
<i>Banderoles</i>	214,50	256,54		
<i>Affiches, tracts</i>	493,00	589,63		
<i>Sets de table et tracts</i>	122,50	146,51		
<b><u>Logistique</u></b>	<b>2 205,96</b>	<b>2 622,02</b>		
<i>Tenues de travail</i>	741,40	886,71		
<i>conception billetterie</i>	247,00	295,41		
<i>timbres</i>	83,20	83,20		
<i>Fourniture de gaz</i>	72,49	86,70		
<i>Fourniture matériel</i>	1 061,87	1 270,00		
<b><u>Lots - récompenses</u></b>	<b>114,00</b>	<b>114,00</b>		
<i>Tickets cinéma (serveurs)</i>	114,00	114,00		
<b><u>Alimentaire</u></b>	<b>7 023,41</b>	<b>8 400,00</b>		
<i>Alimentaire - boissons</i>	3 678,93	4 400,00		
<i>Huîtres</i>	3 344,48	4 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>11 928,16</b>	<b>13 949,20</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 949,20</b>

**ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET RIVERAINS DU QUARTIER VICTOIRE**

**« Programme d'animations 2011 »**

**Date de réalisation**

2011

**Descriptif**

L'association des commerçants de la Victoire représente tous les commerces et services de la place. La Victoire est depuis de nombreuses années un pôle d'attraction pour les étudiants du grand Sud Ouest. Sa situation géographique ainsi que son histoire en fait une place incontournable de Bordeaux.

Deux animations seront proposées en 2011 sur la place de la Victoire :

- Un concert gratuit organisé le 14 juin : Le Ricard Live Music représente un événement majeur avec une animation qui permet une grande affluence. Pour une soirée, un podium géant s'installe au cœur de la place et propose un concert animé par des vedettes internationales.

- La Féria de la Victoire organisée les 28 et 29 septembre : l'association veut profiter de la période de la rentrée pour marquer les esprits et attirer un maximum d'étudiants pour leur faire découvrir les commerces et services du quartier.

La manifestation, créée en 2009, a pour thème principal « la féria », ces fêtes du Sud Ouest renommée internationale. La Féria se déroulera sur deux jours avec un programme d'animation varié sportif et festif. La grosse attraction de cette féria sera la venue de la Ganaderia Labat avec pas moins de 4 spectacles taurins, auxquels seront conviées toutes les écoles et facultés de Bordeaux.

Pour résumer, l'association souhaite faire de la Victoire un véritable village animé par les valeurs de la féria et ainsi créer un grand événement connu et reconnu de tous, attirant toute la population étudiante, ainsi que les bordelais.

S'agissant de la sécurité du public jeune qui sera présent, la municipalité sera vigilante aux actions d'encadrement menées par les organisateurs.

**Partenaires associés**

Mairie de Bordeaux, commerçants et artisans, partenaires privés...



**COÛT – FINANCEMENT DU PROGRAMME**

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
Concert gratuit	14 214,05	17 000,00	<b>Association et partenaires privés</b>	<b>38 000,00</b>
La Féria de la Victoire	32 608,70	39 000,00	<b>Ville de Bordeaux</b>	<b>18 000,00</b>
			<i>Concert gratuit</i>	<i>7 000,00</i>
			<i>(dont 1 000 € au titre du FIL)</i>	
			<i>Féria de la Victoire</i>	<i>11 000,00</i>
<b>TOTAL</b>	<b>46 822,75</b>	<b>56 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>56 000,00</b>

## **CLUB DU BON GOUT D'AQUITAINE**

**« 18 ème édition du BON GOUT D'AQUITAINE »**

### **Date de réalisation**

Du 7 au 9 octobre 2011

### **Descriptif détaillé de la manifestation**

En 1993, l'association des commerçants de l'avenue Thiers et de la place Stalingrad mettait en place un dispositif destiné à valoriser la rive droite de Bordeaux. C'est ainsi qu'en 1994, la première édition du plus grand marché d'Aquitaine de produits régionaux voyait le jour sur l'avenue Thiers à Bordeaux. 17 ans plus tard la manifestation anime toujours la rive droite et démontre l'attractivité grandissante du quartier de la Bastide.

#### **Le Grand Marché**

L'attractivité principale de la manifestation réside d'abord dans le nombre de stands, entre 150 et 200, et dans la diversité des produits présentés aux 100 000 visiteurs, très majoritairement girondins, qui fréquentent la manifestation de façon assidue. Cette année un effort sera fait dans la qualité des exposants dans le sens où aucune candidature de nouveaux revendeurs ne sera acceptée et une sélection sera opérée parmi les revendeurs présents lors des éditions précédentes. Une nouvelle configuration de la manifestation est envisagée avec une relocalisation du site de l'avenue Thiers vers l'avenue Abadie et les allées Serr. Enfin l'accent sera mis sur le renforcement de l'attractivité commerciale par un élargissement de l'offre, en lien avec l'existant, en proposant des produits absents aujourd'hui du marché mais également sur Bordeaux. Le marché peut également s'ouvrir vers d'autres régions françaises ou même présenter un village des saveurs du monde.

#### **La Ferme du Bon Goût**

La Ferme du Bon Goût s'étoffera en proposant plus de variétés d'animaux et s'installera sur l'avenue Abadie bénéficiant ainsi d'une plus grande visibilité et attractivité. Elle assurera le développement de la fréquentation publique et d'un point de vue commercial deviendra une nouvelle dynamique économique. Dans le même esprit, des animations en relation avec le monde de l'agriculture seront proposées au public.

#### **L'Allée Verte du Bon Goût**

Cet espace (où l'on trouvera une offre complémentaire de plantes, fleurs, arbres et autres produits de pépinières et jardinage) sera installé derrière l'église Ste-Marie offrant ainsi une plus grande visibilité et permettra de créer un lien de proximité avec le Jardin Botanique.

#### **Le village artisanal du Bon Goût**

Fort du succès rencontré lors de la première édition tant auprès des créateurs que du nombreux public, le village artisanal sera reconduit sur la place Stalingrad en étoffant d'une part, la liste des artistes présents sur le site et en essayant, d'autre part, de proposer plus d'animations.

#### **Pôle Patrimoine et Culture**

De nouveaux ateliers pédagogiques devraient être proposés aux élèves des écoles primaires de la CUB auprès desquelles un véritable effort de communication sera réalisé. De même tout au long du week-end de nombreuses animations seront proposées afin d'amener le public à fréquenter ce lieu entièrement dédié aux animations et démonstrations des techniques liées à notre patrimoine régional.

#### **Les Routes Touristiques du Bon Goût**

Après 17 années d'existence, le Club du Bon Goût d'Aquitaine a tissé un réseau privilégié de producteurs, artisans et commerçants dans les filières agroalimentaires artisanales d'Aquitaine. Un certain nombre de ces opérateurs présentent le point commun d'être porteurs d'un véritable patrimoine identitaire lié à leur zone de production, à la pérennité de leur exploitation et à l'enjeu humain dans la relation directe qu'ils entretiennent avec le consommateur.

Consciente de cette plus value, l'association souhaite développer ce réseau et mettre en place des « Routes du Bon Goût d'Aquitaine ».

Ces routes permettront au public d'aller directement à la rencontre des agriculteurs et artisans aquitains

qui demeurent attachés à leurs traditions, par des techniques de production de qualité et un savoir-faire authentique, sans pour autant négliger certaines méthodes et technologies actuelles, voir totalement innovantes. Ces producteurs s'organisent pour accueillir les visiteurs sur leur site d'activité : visite des installations, explication des méthodes de fabrication et vente de produits.

La création de ces routes touristiques permettra ainsi une valorisation de ces démarches de productions respectueuses de l'environnement et du consommateur.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, C.U.B., Conseil Général de la Gironde, Etat (FISAC)

**COUT - FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION**

CHARGES			PRODUITS		
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	HT	TTC
<b>LOGISTIQUE</b>	<b>33 211,18</b>	<b>39 068,49</b>	<b>Subventions publiques</b>	<b>55 183,92</b>	<b>66 000,00</b>
tentes	7 657,54	9 158,41	Mairie	25 083,60	30 000,00
Sécurité	6 876,58	8 224,39	OUC	10 033,44	12 000,00
Poste de Secours	2 420,00	2 420,00	CUB	15 050,16	18 000,00
Régie Enphase	15 356,26	18 364,89	CG 33	5 016,72	6 000,00
Bac poubelles CUB	900,80	900,80			
<b>ANIMATIONS</b>	<b>11 640,00</b>	<b>11 640,00</b>	<b>Recettes privées</b>	<b>41 706,22</b>	<b>49 880,64</b>
Artistes	5 000,00	5 000,00	Exposants	39 425,94	47 153,42
Sonorisation	5 640,00	5 640,00	Partenaires Divers	1 680,28	2 009,62
ateliers pédagogiques	1 000,00	1 000,00	Pub TAP	600,00	717,60
<b>COMMUNICATION</b>	<b>12 959,94</b>	<b>15 500,00</b>			
Edition	5 434,80	6 500,00			
Diffusion de promo	1 672,24	2 000,00			
Relations Médias	2 090,32	2 500,00			
Achat d'espaces	3 762,58	4 500,00			
<b>RP ET RECEPTIONS</b>	<b>6 245,96</b>	<b>7 470,17</b>			
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>5 960,59</b>	<b>7 128,86</b>			
<b>COMMERCIALISATION</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>			
<b>COORDINATION</b>	<b>17 600,00</b>	<b>17 600,00</b>			
<b>BALANCE</b>	<b>-727,52</b>	<b>7 473,12</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>96 890,15</b>	<b>115 880,64</b>	<b>TOTAL</b>	<b>96 890,14</b>	<b>115 880,64</b>

**ASSOCIATION DES ANTIQUAIRES ET BROCANTEURS DES CHARTRONS**

« Fête du Vin Nouveau et de la Brocante »

**Date de réalisation**

4<sup>ème</sup> week end d'octobre 2011

**Descriptif**

L'animation de la rue Notre Dame offrira aux chalands l'opportunité de découvrir les charmes de la brocante et des antiquités. Le vin nouveau est également à l'honneur et pourra être dégusté accompagné de marrons chauds.

De nombreuses animations musicales se dérouleront tout au long des deux jours de la manifestation et accompagneront les clients dans leur parcours.

**Partenaires associés**

Mairie de Bordeaux, Chambre Syndicale des Antiquaires, artisans, commerçants, partenaires privés...

**COUT - FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION**

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
Animations	8 400,00	8 400,00	Antiquaires et commerçants	9 717,20
Communication	3 400,00	4 066,40	Chambre syndicale	1 500,00
Frais administratifs	2 300,00	2 750,80	Ville de Bordeaux	4 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>14 100,00</b>	<b>15 217,20</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 217,20</b>

Annexe 2

Porteurs	Actions	Dates	Budgets prévisionnels		Subventions de la Ville
			HT	TTC	
Association des commerçants du Village de Nansouty	Fête de Quartier	du 26 au 28 mai 2011	2 209,87	2 300,00	1 150,00
Association des commerçants de Saint Augustin	Fête de l'huître	3 et 4 juin 2011	11 928,16	13 949,20	3 500,00
Association des commerçants et riverains du quartier Victoire	Concert gratuit	14 juin 2011	14 214,05	17 000,00	7 000,00 *
	La Féria de la Victoire	28 et 29 septembre 2011	32608,70	39 000,00	11 000,00
Club du Bon Goût d'Aquitaine	Le Grand Marché du Bon Goût	du 7 au 9 octobre 2011	96 890,15	115 880,64	30 000,00
Association des antiquaires et brocanteurs des Chartrons	Fête du Vin Nouveau et de la Brocante	4ème week end d'octobre 2011	14 100,00	15 217,20	4 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>125 204,20</b>	<b>187 097,84</b>	<b>52 000,00</b>

\* dont 1 000 € au titre du FIL

**M. BRON.** -

Il s'agit d'une délibération classique que nos collègues ont l'habitude de voir, qui concerne cette fois-ci les quartiers Nansouty, Saint-Augustin, Victoire, le Bon Goût d'Aquitaine en octobre prochain, et l'Association des Antiquaires et Brocanteurs des Chartrons également au début de l'automne.

Le tout pour un montant de 52.000 euros.

C'est classique.

**M. le MAIRE.** -

Mme NOËL

**MME NOËL.** -

Monsieur le Maire, c'est sur la délibération précédente. Excusez-moi, je n'ai pas été assez réactive.

Simplement pour indiquer que cette enquête nous paraît tout à fait importante puisque depuis 1995 le sujet n'a plus été abordé dans sa globalité. D'ailleurs l'A'URBA le faisait remarquer dans son observatoire des effets du PDU en 2009.

Effectivement la question du transport des marchandises constitue un levier tout à fait essentiel du développement durable. Donc il sera très important que soit examinée cette enquête au regard des dispositifs actuellement en place qui sont d'une part le plan de développement urbain de la CUB et d'autre part le futur dispositif des zones d'actions prioritaires pour l'air.

Il s'agira que soit examiné de manière très précise le débouché de cette enquête sur les dispositifs actuellement en place.

**M. le MAIRE.** -

Donc vous ne modifiez pas votre vote. Vous votez pour ?

**MME NOËL.** -

Bien sûr.

**M. le MAIRE.** -

238 : pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

**ADOpte A L'UNANIMITE**